

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2011013

Signataire : SRC/ML

OBJET :Attribution d'une subvention d'investissement à l'Association Pour l'Education Thérapeutique et la Réadaptation des Enfants Infirmes Moteurs Cérébraux (APETREIMC) pour la création de la structure petite enfance -Angle rue du Landy/Quai Adrien Agnès

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le projet de l'APETREIMC d'une création de structure petite enfance sur la commune d'Aubervilliers,

Considérant les soutiens financiers accordés à l'association par la région, le département et la caisse d'allocations familiales pour un montant total de 424 566 €,

Considérant la sollicitation financière de l'association et l'intérêt que porte la commune à cette réalisation,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ATTRIBUE une subvention d'investissement de 100 000 € à l'Association Pour l'Education Thérapeutique et la Réadaptation des Enfants Infirmes Moteurs Cérébraux (l'APETREIMC), pour la création de la structure petite enfance sur la commune d'Aubervilliers.

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 20/05/2011

Publié le : 19/05/2011

Certifié exécutoire le : 20/05/2011